ACADÉMIE DE LYON *Liberté Égalité Fraternité*	**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE : ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE**
	PÔLE 1 : EP1 TECHNIQUES de SOINS ESTHETIQUES du VISAGE, des MAINS et des PIEDS **Durée de l'épreuve : 2h45 (45 minutes d'écrit + 2 heures de pratique)**
	DOCUMENT DE CONVERSION DE L'EVALUATION EN NOTE

→ Modèle féminin majeure ou mineure autorisée pour les CCF : si masculin, l'épreuve ne peut être réalisée, la note de 0 attribuée à EP1 ☐

Indicateurs d'évaluation communs aux compétences **C11.1, C11.2, C11.3, C12.1**		**NE**	**TI**	**I**	**S**	**TS**	**Total**
→ Pénalité : Piercing sur le visage = Annuler les 10 pts ci-dessous ☐							
- Organisation, installation rationnelle et complète du poste de travail - Durée de réalisation optimisée - Respect de : o La réglementation en vigueur o L'anatomie et la physiologie o Le confort du ou de la client(e) o Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie une démarche éco-citoyenne		0	1	4	7,5	10	/10
C11.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du visage correspondant aux attentes de la situation professionnelle							
Réaliser un soin esthétique du visage, cou, décolleté en utilisant: - des techniques manuelles, - des produits cosmétiques, - des appareils	Diagnostic et choix des techniques adaptées à la demande	Diagnostic exact – techniques adaptées à la demande **10** Diagnostic exact – techniques non adaptées à la demande **0** Diagnostic faux – techniques adaptées ou non à la demande **0**					/10
	Enchaînement logique des étapes	0	0,5	2	3,75	5	/5
	- Maîtrise des techniques adaptées à la demande : o Manuelles o Utilisant des appareils Utilisant des produits cosmétiques	0	2,5	10	18,75	25	/25
→ Pénalité : Visage non maquillé = - 3 pts ☐							
C11.2 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques des mains et des pieds							
Réaliser un soin esthétique des mains ou des pieds en utilisant : - Des techniques manuelles - des produits cosmétiques	- Enchainement logique des étapes - Maîtrise des techniques adaptées à la demande : o Manuelles Utilisant des produits cosmétiques	0	0,5	2	3,75	5	/5
→ Pénalité : Ongles des mains ou des pieds maquillés = - 1 pts ☐							
C12.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage							
Réaliser un maquillage du visage :	- Maquillage adapté à la demande - Maîtrise des techniques adaptées à la demande - Mise en valeur du visage - Résultat net	0	1,5	6	11,25	15	/15
→ Pénalité : Sourcils non épilés = - 2 pts ☐							
→ Pénalité : Faux-cils, extension de cils ou maquillage permanent = - 5 pts ☐							
Aptitude à mobiliser les savoirs associés dont S1.1.3 lié à la conduite d'une prestation UV							/30
Total							/100
TOTAL							/20

NE : non évaluable